

Communiqué de Presse

Entrevue OGBL/ministre Marie-Josée Jacobs sur les thèmes de l'immigration et du troisième âge

Les chèques-services «seniors» pas pour demain

Une large délégation des départements des pensionnés et des immigrés de l'OGBL, conduite par Carlos Pereira, membre du Bureau exécutif de l'OGBL, a été reçue par la ministre Marie-Josée Jacobs et ses collaboratrices. L'échange de vue portait d'une part sur l'intégration des immigrés, le nouveau contrat d'accueil et d'intégration, les formations organisées dans le cadre de ce contrat et les problèmes des retraités immigrés au Luxembourg, et d'autre part les problèmes du troisième âge en général.

Accueil et intégration des immigrés: l'OGBL souhaite être impliqué

Eduardo Dias du Département des immigrés a fait valoir que l'OGBL compte parmi ses membres 18 000 salariés et retraités issus de l'immigration et que de ce fait l'OGBL souhaite être plus impliqué dans le processus d'intégration notamment des nouveaux arrivants. La ministre s'est montrée ouverte à une collaboration plus étroite notamment en ce qui concerne la formation civique sanctionnée dans le cadre de la mise en œuvre du contrat d'accueil. Pour l'OGBL, il est essentiel que les immigrés soient bien informés sur le droit du travail, le fonctionnement du marché de l'emploi, ainsi que celui des institutions de sécurité sociale. La ministre a précisé que le contrat en question n'est pas obligatoire et que les formations civiques et linguistiques prévues dans le cadre de l'accueil et de l'intégration sont organisées dans un cadre convivial et non contraignant. Il n'y aura pas d'examens à la fin. Cette procédure ne devrait pas être confondue avec celle prévue pour l'obtention de la nationalité.

L'OGBL a demandé par ailleurs que des efforts soient faits pour inciter les femmes immigrées à participer plus à des manifestations destinées à mieux intégrer les migrants. La ministre a évoqué dans ce contexte le problème des femmes immigrées retraitées qui auraient souvent tendance à s'isoler. Madame Jacobs a présenté les initiatives actuellement déployées envers les personnes âgées (ou sur le point de prendre leur retraite) issues d'un contexte d'immigration. Elle a évoqué l'engagement d'un agent interculturel au niveau de l'Entente des gestionnaires des institutions pour personnes âgées (EGIPA) et a parlé des initiatives réalisées par différents Clubs Senior. Elle a cité le projet de «découvertes intergénérationnelles et interculturelles pour Senior d'ici et d'ailleurs» organisé par un collectif d'associations d'étrangers et d'organisations pour personnes âgées avec le soutien de plusieurs communes, de l'OLAI et du ministère de la Famille. Les manifestations auront lieu sur la période allant du 25 avril au 12 mai 2010 (www.festivasion.lu).



Onafhängege Gewerkschaftsbond Lëtzebuerg

Mil Lorang

Département Communication et Relations publiques

146, boulevard de la Pétrusse L-2330 Luxembourg
Tél.: (+352) 496005-262 Fax: (+352) 496005-290 www.ogbl.lu
email : mil.lorang@ogbl.lu

Communiqué de Presse

(suite)

Chèques-services pour seniors: pas de fonds

Les représentants du Département des pensionnés ont évoqué des questions relatives aux chèques-services pour seniors, la mise à disposition d'espace de résidence pour personnes âgées à des prix abordables et le fait que beaucoup de retraités luxembourgeois habiteraient dans des maisons de retraite étrangères dans les régions frontalières. Le problème des garanties bancaires au cas où des retraités à faible revenu qui ne sont pas propriétaires d'un logement devraient louer un appartement fut également soulevé. Enfin l'échange de vues portait sur l'allocation de vie chère et la sécurité des seniors avec la mise en place d'un policier de quartier, surtout dans les quartiers à forte population de retraités.

Sur les chèques-services, la ministre a informé la délégation que l'introduction de ces chèques destinés à aider la population du troisième âge dans le cadre des problèmes de la vie quotidienne ne serait pas la première priorité du gouvernement en ces temps de crise. De ce fait, le ministère n'aurait pas encore élaboré un concept détaillé, comme les fonds seraient manquants.

Le Luxembourg: le plus grand nombre de lits

Sur les autres points, la ministre a fait valoir que l'Etat a investi énormément dans la construction de centres intégrés pour personnes âgées (CIPA) et de maisons de soins. Le Luxembourg serait aujourd'hui le pays avec le plus grand nombre de lits dans ce domaine en Union européenne proportionnellement à sa population âgée. Si des seniors habitaient dans des structures à l'étranger, la raison serait plutôt celle des coûts liés à l'hébergement de la personne. Actuellement, des efforts sont réalisés par des gestionnaires privés et publics qui investissent dans la construction de logements encadrés pour seniors. Ces logements constituent une alternative aux structures classiques des CIPA et maisons de soins pour des personnes âgées valides.

La ministre a précisé que l'allocation de vie chère est décidée d'année en année et qu'il n'y a pas de raison de penser qu'elle soit abolie en 2011. Quant à la garantie locative pour les retraités à revenu modeste, la ministre a évoqué que l'Etat peut aider financièrement ces personnes sous certaines conditions.

Enfin, en ce qui concerne la sécurité des seniors, la ministre a parlé du projet des «Seniorenversicherungsberater» mis en place en premier par le «Club Senior de Schiffange» ensemble avec la police d'Esch/Alzette. Des conseillers en sécurité senior sont ainsi formés en collaboration avec la police pour conseiller leurs pairs.

**Communiqué par l'OGBL
le 31 mars 2010**